

Tout au long de ce texte du “Règlement officiel de Basketball”, toute référence à l’entraîneur, au joueur, à l’arbitre etc. exprimée au genre masculin doit, évidemment, être entendue aussi au genre féminin. Cette formulation a été choisie par commodité.

REGLE UN – LA RENCONTRE

Art. 1 Définitions

1.1 La rencontre de basketball

Une rencontre de Basketball se dispute entre 2 équipes de 5 joueurs chacune. L’objectif de chaque équipe est de marquer dans le panier de l’adversaire et d’empêcher l’autre équipe de marquer.

Le jeu est dirigé par les arbitres, les officiels de table et un commissaire s’il y en a un.

1.2 Le panier : son propre panier et celui de l’adversaire

Le panier attaqué par une équipe est le panier de l’adversaire et le panier défendu par une équipe est son propre panier.

1.3 Vainqueur d’une rencontre

Une rencontre est gagnée par l’équipe qui a marqué le plus grand nombre de points **au score** à l’expiration du temps de jeu.

REGLE DEUX - TERRAIN DE JEU ET EQUIPEMENT

Art. 2 Le terrain de jeu

2.1 Le terrain de jeu

Le terrain de jeu est une surface plane et dure, libre de tout obstacle (Figure 1) aux dimensions de 28 mètres de long sur 15 mètres de large, ces mesures étant prises du bord intérieur des lignes délimitant le terrain.

2.2 Zone arrière

La zone arrière d’une équipe est constituée de son propre panier, de la face interne du panneau ainsi que la partie du terrain de jeu délimitée par la ligne de fond derrière son propre panier, les lignes de touche et la ligne médiane.

2.3 Zone avant

La zone avant d’une équipe est constituée du panier de l’adversaire, de la face interne du panneau de l’adversaire ainsi que de la partie du terrain de jeu délimitée par la ligne de fond derrière le panneau de l’adversaire, les lignes de touche et le bord interne de la ligne médiane le plus proche du panier de l’adversaire.